

Sujet : [INTERNET] Enquête publique EOLIENNES CRENAY - Prise en compte des effets du parc éolien les Hauts poiriers sur l'écoulement du vent - Nuisances résultant des effets vibratoires des éoliennes
De : "Phil Flor" <phil.flor@wanadoo.fr>
Date : 14/03/2023 22:54
Pour : <pref-icpe@haute-marne.gouv.fr>
Copie à : "'Phil Flor'" <phil.flor@wanadoo.fr>

Bonjour,

Lors de ma visite en mairie de FOULAIN, il ne m'est pas apparu que l'influence du parc éolien sur l'écoulement du vent et les effets induits sur le village a été étudiée.

Il me semblerait nécessaire d'approfondir cet aspect pour les raisons suivantes. Les statistiques de vent pour la Haute-Marne, basées sur des observations entre 09/2010 - 06/2019, tous les jours (cf. @www.thewindpower.net et <https://augustinmassin.blogspot.com/2019/08/haute-marne-dis-moi-dou-vient-le-vent.html>) sont que les vents dominants sont Ouest Sud Ouest (WSW) et Sud-Sud Sud Ouest (S-SSW) et dans une moindre mesure, Nord Nord Est (NNE). Les mesures de vent produites pour l'implantation du parc éolien appuient certainement ce constat. De ce fait, la configuration retenue pour le parc d'éoliennes en arc de cercle du nord ouest au sud du village le place la plus grande partie de l'année sous le vent des éoliennes, donc sans répit vis-à-vis des nuisances potentielles. La topographie locale fait que le village est placé dans la vallée de la Suize, au fond d'une cuvette. Cette configuration entraîne une perturbation des vents qui entrent en résonance lorsqu'ils franchissent la dépression du relief : par vent fort des bruits de rouleaux sont particulièrement perceptibles.

Questions :

- La conjugaison des effets vibratoires (sons perceptibles ou non (infrasons)) engendrés par les éoliennes avec l'effet de résonance dû au relief ont-ils été étudiés ? Cette situation pourrait en effet en augmenter les effets et le bruit induit par les éoliennes pourrait être beaucoup plus fort qu'imaginé. De plus, les mesures de bruit qui ont été faites auprès des maisons les plus proches du parc ne sont pas caractéristiques de la situation au niveau du village : sans mesures de référence aux bons endroits, aucun contrôle ne serait possible.
- L'effet de la conjugaison du fonctionnement simultané de 8 éoliennes est-il pris en compte ?
- Les effets des éoliennes de grande puissance telles que celles qui sont prévues à CRENAY (3.9 mégawatts unitaire) ont-ils été étudiés et validés par des mesures ?

Je vous remercie,

Philippe MESSAGER
1 rue HAUTE
52000 CRENAY
Tel 03 25 31 90 77